

Nos morts

Autor(en): **E.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.02.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOS MORTS.

† Emilio Boller, ancien inspecteur forestier d'arrondissement, à Bellinzone.

Le 5 février est décédé, à Bellinzone, âgé de 76 ans, M. *Emilio Boller*, ancien inspecteur forestier d'arrondissement. Né en 1860 à Uster (Zurich), où son père exploitait une fabrique de soie, il fit ses études à l'Ecole industrielle de Zurich, puis à l'Ecole forestière fédérale, dont il reçut le diplôme. Plus tard, il obtint le diplôme de géomètre concordataire, qui lui permit de s'occuper à des levés topographiques, à Aarberg et à Schaffhouse.

En 1889, M. Boller est nommé inspecteur forestier de l'arrondissement tessinois de Biasca, poste qu'il occupa jusqu'en 1913.

Le défunt possédait une belle culture; il s'est acquitté de ses fonctions avec beaucoup de conscience. Ce n'était pas alors chose facile, dans la région en cause, de créer les voies d'une économie forestière bien ordonnée. Et pourtant, M. Boller a réussi à gagner la confiance des populations et à mener à chef de nombreux travaux, destinés à mettre en valeur les belles forêts de la vallée de Blenio. Dans le domaine de l'économie alpestre, il a projeté et fait exécuter une série d'améliorations très réussies. Ce furent surtout des conduites d'eau, des chemins vicinaux, la construction d'étables alpestres, tous travaux à l'édification desquels la Confédération et le canton pouvaient collaborer financièrement, grâce à la loi fédérale de 1893 sur l'amélioration de la culture agricole.

En 1913, M. Boller quitte l'arrondissement de Biasca, pour reprendre celui de Bellinzone. Dans ce vaste arrondissement montagneux, il eut à s'occuper surtout de boisements nouveaux et de travaux de défense. Cela principalement dans le Val Morobbia, où l'Etat tessinois venait d'acquérir un grand domaine, appartenant auparavant à la commune italienne de Garzeno. On doit aussi à la bienfaisante activité du défunt divers plans d'aménagement et l'installation de quelques téléphéragés.



Emilio Boller

1860—1936.

Pendant la guerre et la période suivante, M. Boller collabora aux travaux de l'inspectorat forestier cantonal, concernant la fourniture et la répartition de bois de feu et de service. En 1923, il prit sa retraite et passa le soir de sa vie dans l'idyllique localité de Ravecchia. Son épouse, une enfant de Bodio, l'avait précédé dans la mort longtemps auparavant.

Il y a quelques mois encore, nous eûmes souvent le plaisir de voir M. Boller faire sa promenade habituelle, très droit encore et à la démarche assurée. C'était une forte nature, insensible à la fatigue et aux désagréments du mauvais temps.

Au militaire, le défunt avait atteint le grade de premier lieutenant d'infanterie.

Homme d'abord agréable et de caractère enjoué, il était aimé de tous ceux qui le connaissaient, en particulier de ses collègues forestiers. Il laisse trois filles et un fils, auxquels nous adressons l'expression de notre vive sympathie. Paix à ses cendres ! E.

(Trad. H. B.; reproduit de la « Zeitschrift ».)

A la mémoire d'Albert Pillichody.

Nous avons reçu, au nom de la section lorraine de la *Société forestière française des amis des arbres*, l'aimable lettre que voici, touchante manifestation pour laquelle nous remercions sincèrement son auteur.

« Au nom de notre société, comme en mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous exprimer nos sincères condoléances à l'occasion de la perte subie, par votre honorable Société comme par le corps forestier suisse, en la personne du regretté M. A. Pillichody. »

« Nous lisions avec grand intérêt ses articles dans le *Journal forestier suisse*, et pour ceux qui, comme moi, avaient eu la bonne fortune de le voir et de l'entendre au milieu de sa chère forêt du Risoud, il reste le souvenir d'une figure si attachante, si vivante et si profondément pénétrée de conscience professionnelle ! »

« Veuillez croire, monsieur, que nous partageons tous vos sentiments dans cette douloureuse circonstance, et que nous saluons avec vous la mémoire d'une personnalité qui honorait, à coup sûr, votre beau corps forestier. » F. de Metz-Noblat, expert forestier.

COMMUNICATIONS.

Assemblée générale annuelle de la Ligue suisse pour la protection de la nature, à Winterthour.

Les dernières réunions de la Ligue, dont le programme comprenait de longues excursions — ainsi au Parc national, en 1934 — avaient une durée de 2—3 jours. Cette fois-ci, le comité directeur a cru devoir tenir compte de la dépression économique, qui pèse sur le